



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PJ 18/11

13 octobre 2011
Original : anglais

F

**Rapport du Comité des projets
sur la réunion du 29 septembre 2011**

1. Le Comité des projets, présidé par S.E. M. José Ángel López Camposeco (Guatemala), s'est réuni à Londres le 29 septembre 2011 pour la deuxième fois en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PJ-11/11 Rev. 2.

Point 2 : Projets de mise en valeur du café

Point 2.1 : Projets en cours d'examen par l'OIC

3. La Chargée des projets a présenté le document PJ-16/11 dans lequel figure le rapport du Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) sur une proposition révisée figurant dans le document PJ-3/11 Rev. 1 intitulée "Adaptation au changement climatique dans trois pays membres de PROMECAFE (Guatemala, Honduras et Costa Rica)". Le SCVP a examiné cette proposition pour la deuxième fois et est partagé entre l'approbation et la révision du projet. Suite à la confirmation que les initiateurs du projet tiendraient compte des observations du SCVP sur les questions liées aux aspects socioéconomiques, sur la qualité et autres questions, le Comité des projets a décidé de recommander au Conseil d'approuver le projet pour soumission au FCPB.

4. Le Comité a noté que le Yémen a présenté un projet intitulé "Amélioration de la productivité du café", en demandant à bénéficier d'instruments de préparation du projet. Les modalités des instruments de préparation du projet ont été préparées par l'OIC, à la demande du FCPB, et une réponse est attendue. Deux autres nouvelles propositions ont été reçues et seront examinées en mars 2012 : "Mécanismes financiers d'une caféiculture durable", soumise par Cenicafé, et "Crédit intrants durable pour le financement du volet production des chaînes de valeur du café au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda", soumise par l'Ouganda.

**Point 2.2 : Projets en cours d'examen par le
Fonds commun pour les produits de base (FCPB)**

5. Le Directeur exécutif par intérim a présenté le document PJ-12/11 dans lequel figure un rapport de situation sur les projets et a déclaré que l'OIC avait soumis trois propositions à l'examen du Comité d'évaluation des projets et du Comité consultatif du FCPB en juillet 2011.

Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo

6. L'objectif de ce projet est de régénérer le secteur du café par la création de centres de propagation et de distribution, la mise en place d'équipes de vulgarisation et de soutien et la mise à la disposition des exploitants de boutures à haute performance, des intrants essentiels et des directives appropriées. Son coût total est de 2 637 540 dollars. Le Comité consultatif a approuvé cette proposition en principe et elle doit être examinée par le Comité exécutif du FCPB en octobre 2011.

Amélioration de la sécurité économique des petits caféiculteurs du Malawi et de Tanzanie au moyen de la diversification dans les produits de base durables

7. Le Comité consultatif a décidé que cette proposition devait être révisée et qu'elle serait examinée à une réunion future. Les initiateurs ont été informés et une proposition révisée est attendue.

Étude de la durabilité de la chaîne d'approvisionnement du café en fonction de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets en utilisant l'analyse du cycle de vie (ACV)

8. Le Comité consultatif a décidé que cette proposition ne convenait pas à un financement par le FCPB. Le Secrétariat travaille à l'identification d'autres sources de

financement. Comme indiqué lors de la réunion précédente du Comité des projets, la Colombie et le Brésil se sont déclarés intéressés par une participation au développement de ce projet.

9. Un quatrième projet intitulé "Amélioration du potentiel de la production de Robusta gourmet en Ouganda, Tanzanie et Angola" a été révisé en fonction des suggestions du Comité d'évaluation des projets du FCPB en novembre 2010 et sera soumis au FCPB pour examen en janvier 2012. Le Comité a pris note de ces renseignements et du document PJ-12/11.

10. En ce qui concerne les autres projets à l'examen par le FCPB, le Comité a noté que celui intitulé "Application d'un modèle de lutte contre les ravageurs et de bonnes pratiques agricoles (BPA) dans plusieurs régions caféicoles d'Indonésie" est important pour l'Indonésie. Le FCPB a indiqué que les institutions nationales en Indonésie devraient en piloter les fonctions financières et opérationnelles, que l'expérience du projet terminé sur le scolyte du fruit du caféier devrait être pris en compte et qu'une contribution plus importante devrait être apportée par l'Indonésie.

11. S'agissant du projet intitulé "Étude du potentiel des bourses de produits de base et autres formes de marchés en Afrique de l'Ouest", le FCPB a conclu qu'il avait financé une étude similaire en Afrique orientale, et que l'expérience de ce projet pourrait être transposée à cette proposition.

12. Le Comité a noté que les représentants des pays participants aux deux projets ont été encouragés à rencontrer le représentant du FCPB le 29 ou le 30 septembre pour éclaircir les conditions requises et les contributions du FCPB qui pourraient être disponibles pour ces projets.

13. En ce qui concerne le projet de rénovation de la collection internationale de caféiers du CATIE, qui est d'une grande importance pour la viabilité future du secteur du café, le Comité a noté que le FCPB a considéré que si la biodiversité est très importante, les initiatives de conservation des variétés génétiques et similaires sont des opérations à long terme qui doivent être conduites par les gouvernements nationaux. Le représentant de PROMECAFFÉ, M. Ronald Peters, a été invité à examiner les moyens de financer cette proposition avec le représentant du FCPB, au cours des réunions. Enfin, le Comité a noté que les propositions de projets nouvelles et révisées devant être examinées en mars 2012 devront parvenir à l'OIC avant le 16 décembre 2011 au plus tard.

Point 2.3 : Projets approuvés par le FCPB

14. Le Directeur exécutif par intérim a présenté le document PJ-13/11 dans lequel figure un rapport de situation sur la mise en œuvre des projets approuvés par le FCPB. Il a déclaré qu'il avait représenté l'OIC à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) en mai 2011 et qu'il avait fait une présentation lors d'une réunion spéciale sur "L'impact de la crise économique et financière sur les PMA tributaires des produits de base : Cartographie de l'exposition à la volatilité des marchés et renforcement de la capacité de résistance aux crises futures". Le texte de cette présentation est disponible sur le site web de l'OIC.

15. En ce qui concerne le projet intitulé "Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture - Burundi et Côte d'Ivoire", qui est dans sa dernière année, un atelier sur son avenir s'est tenu au Burundi en août 2011. Une rencontre aura lieu cette semaine avec le FCPB et le Conseiller technique principal du projet pour examiner la demande du Gouvernement du Burundi de poursuivre le projet en 2012.

16. En ce qui concerne le projet intitulé "Régénération des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola", une mission de supervision a été dépêchée en mai 2011 et le projet a été prolongé de deux ans jusqu'en 2013. S'agissant du projet intitulé "Reconversion des petites plantations de café en unités agricoles familiales autosuffisantes en Équateur", un atelier de diffusion des résultats du projet s'est tenu en août 2011 au Guatemala, en présence de représentants du Guatemala et du Honduras. Dans le cas du projet intitulé "Accroissement de la résistance du café à la rouille des feuilles et autres maladies en Inde et dans quatre pays africains", une évaluation intermédiaire a été effectuée au Kenya et au Zimbabwe en juillet 2011, suivie d'un atelier de diffusion des résultats du projet. Enfin, le "Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda" a été lancé en août 2011 en Éthiopie et une mission de supervision du "Programme de compétitivité des entreprises du café au Guatemala et en Jamaïque" a été dépêchée au Guatemala en août 2011. La mise en œuvre se poursuit conformément au calendrier, même si le prêt est encore en cours de négociation entre le FCPB et les emprunteurs potentiels. Le Comité a pris note de ces renseignements et du document PJ-13/11.

17. En ce qui concerne le projet "Gestion des risques de prix du café en Afrique orientale et australe", qui a été approuvé par le FCPB en 2001 mais n'a pas encore été mis en œuvre, le Comité a noté que les représentants des pays participants, du FCPB et de l'OIC se réuniront le 29 ou le 30 septembre pour discuter du projet et examiner les aspects à reprendre.

Point 3 : Procédures de soumission et d'examen des projets

18. La Chargée des projets a déclaré qu'en mars 2011, le Comité avait recommandé que le Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) continue de fonctionner jusqu'en septembre 2011 et avait prié le Directeur exécutif par intérim d'étudier des mécanismes d'examen des projets et de formuler des propositions pour la présélection future des projets à sa prochaine réunion. La Chargée de projets a présenté le document PJ-17/11 dans lequel figure un projet de décision portant sur l'évaluation des projets et le document PJ-15/11 dans lequel figure un projet de décision portant prorogation du mandat du SCVP pour une période provisoire, au cas où le Comité des projets aurait besoin de davantage de temps pour examiner les mécanismes futurs d'évaluation technique des projets.

19. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que le SCVP fonctionnait bien et valorisait les travaux de l'OIC. Il a décidé de recommander au Conseil d'approuver le projet figurant dans le document PJ-17/11 et de recommander que le SCVP continue de fonctionner pendant une période provisoire supplémentaire.

Point 4 : Activités relatives aux projets dans le cadre de l'Accord de 2007

20. Le Comité a noté que M. Parvindar Singh a fait une présentation au Conseil le 28 septembre 2011 sur le rôle et le mandat futurs du FCPB. Le FCPB a une enveloppe de 20 millions de dollars pour 2013, qui sera répartie sur un ensemble de produits de base et de régions, aucun montant spécifique n'étant réservé pour le café.

21. La Chargée des projets a déclaré que l'OIC avait 19 propositions en préparation et a invité le Comité à suggérer d'autres sources de financement qui pourraient être explorées. Au cours des débats sur ce point, il a été suggéré que le Secrétariat envisage de procéder à une étude sur le financement futur. Les investissements du secteur privé prendront une importance croissante et il convient de porter attention aux facteurs qui pourraient toucher les producteurs, aux objectifs des divers organismes de financement, et d'envisager des projets ayant un impact socioéconomique qui pourraient être adaptés à ces critères. Des initiatives public-privé ont souvent bénéficié du soutien des gouvernements. Le Secrétariat devrait examiner cette question et élaborer une stratégie pour veiller à ce que les organisations et les personnes appropriées soient approchées.

22. L'OIC doit identifier d'autres sources de financement des projets, y compris dans le secteur privé. Néanmoins, les Membres de l'OIC doivent également suivre les discussions sur l'avenir du FCPB, non seulement pour aider à trouver une solution pour le financement futur, mais également pour veiller au maintien en existence du Fonds commun.

Les Membres de l'OIC étant également membres du FCPB, ils devraient insister sur l'importance de la poursuite du financement du FCPB en raison de sa contribution à la résolution des problèmes des pays producteurs de produits de base. En ce qui concerne le financement par le secteur privé, on a fait valoir que l'élaboration des projets est une tâche ardue, que tous les pays ne disposent pas de l'expertise technique nécessaire à la préparation de propositions et doivent donc faire appel à des consultants, ce qui accroît les coûts des projets.

23. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que les Membres ont été invités à envoyer par écrit au Secrétariat leurs suggestions sur les sources de financement.

Point 5 : Projets pour une caféiculture durable

24. Le Comité a noté que le représentant du *Green Commodities Facility* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Andrew Bovarnick, a fait une présentation au Conseil le 28 septembre sur les projets de caféiculture durable. Cela a été une occasion précieuse pour l'OIC de développer sa coopération avec le PNUD. Pour ce faire, le Secrétariat aurait besoin de renseignements sur les stratégies nationales des secteurs du café des pays Membres de l'OIC. Les pays qui ne sont pas dotés de plans stratégiques pourraient recevoir une aide en la matière.

25. Le Président a invité tous les Membres à examiner les activités et les services offerts par le PNUD et à informer l'OIC de leurs plans et stratégies de développement en matière de durabilité et de café, de sorte que l'OIC puisse prendre langue avec le PNUD sur une coopération future possible.

Point 6 : Réseau international sur le génome du café (ICGN)

26. Le Comité a noté qu'en novembre 2010, l'OIC avait distribué le document ED-2105/10 dans lequel les Membres étaient invités, en consultation avec leurs instituts de recherche et secteurs du café, à envoyer au Directeur exécutif par intérim toutes les données et les recherches pertinentes sur le génome du café, accompagnées de leur avis sur les propositions déjà soumises à l'OIC et de suggestions de noms de donateurs pour mettre en œuvre ce type d'initiative. Le Directeur exécutif par intérim a présenté le document PJ-14/11 Rev. 1 dans lequel figurent les réponses reçues de la Colombie, du CIRAD (France), du Costa Rica, de l'Équateur, d'Haïti et de PROMECAFFÉ. Les documents reçus de l'Équateur contenant des informations sur le matériel génétique de l'Arabica et du Robusta sont disponibles en espagnol.

27. Les représentants de l'ICGN n'ont pas pu assister aux présentes réunions mais ont proposé d'inviter un représentant de l'OIC à participer à la réunion de l'ICGN du 14 au 18 janvier 2012 à San Diego (Californie), afin de discuter du type de proposition qui pourrait être préparé et fournir les dernières informations sur les progrès du séquençage du génome du café.

28. Le Comité a pris note de ces renseignements et du document PJ-14/11 Rev. 1. Le Comité a invité les Membres qui n'ont pas encore répondu au document ED-2105/10 à le faire le plus rapidement possible et à envoyer à l'OIC des informations sur les recherches sur le génome du café, les collections de matériel génétique et les initiatives similaires dans leurs pays, ainsi que des suggestions sur la meilleure façon de développer un programme à long terme.

Point 7 : Questions diverses

29. Le Comité a noté que le Conseil examinerait la composition des comités pour 2011/12 à sa 107^e session cette semaine, après quoi le Comité nommera son président et son vice-président pour 2011/12 parmi les Membres désignés, à sa première réunion en mars 2012.

Point 8 : Date de la prochaine réunion

30. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à Londres pendant la 108^e session du Conseil, du 5 au 9 mars 2012.